

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 14 octobre 1908.



RARMI les sociétés religieuses qu'a vues éclore le siècle dernier, celle des Oblats de Marie, fondée par Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, a pris rapidement une place prépondérante. Chargée d'importantes missions dans le Sud de l'Afrique et le Nord-Ouest de l'Amérique, elle compte onze évêques dont trois avaient un siège résidentiel : celui de Prince-Albert, de Colombo dans l'Ile de Ceylan, et de New Westminster au Canada. Le chapitre général s'étant réuni l'année dernière avait élu à la presque unanimité le Révérend Père Lavillardière comme supérieur-général. Le choix était heureux, mais Dieu en avait fait un autre et rappelait à lui le saint missionnaire avant qu'il eut pu donner à sa société l'activité qu'il avait dépensée dans ses missions. Un nouveau chapitre s'imposait, il s'est réuni à Rome dans le mois de septembre dernier et a procédé à une nouvelle élection.

— La congrégation des Oblats de Marie-Immaculée était française par son fondateur, qui était l'évêque de Marseille ; elle l'était par la plus grande partie de ses membres, mais surtout par son administration composée presque de Français. Cette fois le chapitre général a pris un religieux étranger, Mgr Dontenville, évêque de New Westminster au Canada. C'est un choix qu'il faut saluer au passage ; il montre comment un institut religieux n'a point le souci d'une nationalité quelconque, mais s'inspire uniquement du bien social de ses membres et des besoins auxquels il faut faire face.

— Mais la nomination de Mgr Dontenville n'était point sans soulever une difficulté. Le chapitre général a bien le droit d'élire pour le gouverner la personne qu'il jugera convenable, pourvu qu'elle ait accompli les conditions posées par